

Brèves municipales de VILLIERS-sur-LOIR

N°8 février 2010

Actualité

Vœux du Maire

Malgré la neige, beaucoup de personnes sont venues à cette cérémonie traditionnelle, rencontrer les Conseillers et se retrouver entre Villiersois. Après une ouverture musicale dynamique de l'harmonie sous un velum très remarqué, Henri Burgos a présenté les vœux de la Commune, parlé de l'évolution du village et de ses projets (retrouvez ces informations sur le site de Villiers, rubrique « Actualité»). Un hommage a également été rendu à Michel Leblanc, à l'occasion de ses 100 ans.



Ces vœux constituent un moment d'échange et de contact autour d'un pot avec de nombreuses personnalités de la région : Maurice Leroy, député, Catherine Lockhart, Conseillère générale, les présidents d'intercommunalités et les maires voisins. Ces relations sont importantes pour l'avenir de Villiers dans le Vendômois.

Infos pratiques

. TGV

Nouvelle desserte à la gare TGV au départ de Paris à 16h15 du lundi au vendredi à partir de décembre 2010.

Par contre, suppression de l'arrêt à Villiers du car en provenance de Montoire et desservant la gare TGV : un arrêt est maintenu au Gué du Loir.

. Télé numérique



Toutes les régions françaises passent au numérique progressivement. Pour le Centre, le basculement se fera le 19 octobre 2010. A partir de cette date, les postes de télévision en diffusion analogique

(les plus anciens) ne réceptionneront plus les chaînes. Il faudra passer en télé numérique terrestre (TNT) ou s'équiper d'adaptateur. Pour tout savoir sur la TNT : site www.tousaunumerique.fr ou appeler le 0970 818 818.

Questions de Villiersois

. A quoi sert le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ?

Le PCS concerne les mesures à prendre en cas de risques majeurs pour la commune : accident de TGV ou de transport de produits dangereux, effondrement de cavité, glissement de terrain, tempête... La survenue de ces risques est minime, mais leurs conséquences peuvent être importantes et la loi nous oblige à prévoir les dispositions à prendre. Un groupe de travail a été constitué avec un chef de projet, Patricia Joséfiak, et la participation de Françoise Boyer, Isabelle Briffault, sous la responsabilité du maire. Le PCS doit aboutir dans l'année.

. Quand auront lieu les élections régionales ?



Elles se dérouleront les **14 et 21 mars** prochains. Elles permettront d'élire les conseillers régionaux pour 6 ans. Elles se déroulent sur 2 tours si une liste n'obtient pas la majorité des voix au 1^{er} tour.

Les conseils régionaux exercent des compétences économiques, en matière de formation, lycée, transport...

. Qu'est-ce que le PLU ?

La commune de Villiers s'engage dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui remplacera le Plan d'Occupation des Sols. Il s'agit d'une démarche importante car le PLU influera sur l'urbanisme, le développement économique, social et l'environnement à l'horizon de la décennie. Il répartit la Commune en zones urbaines ou à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières. Ses orientations doivent être cohérentes avec le SCOT, Schéma de cohérence territoriale du Vendômois.

Agenda des fêtes et événements

Mars

Samedi 13.....Magie "Mister John Magic dance", salle des fêtes
Dimanche 21 à 17h....Concert Festillesime 41, église de Villiers
Samedi 27 et dimanche 28.....Théâtre « Impaire et père »
par la troupe « Ecoute s'il pleut », salle des fêtes

Avril

Samedi 10.....Bal du football
Samedi 17.....Méchoui des A.F.N.
Dimanche 25- 11h10.Passage 4^{ème} ronde de printemps automobile sur la RD5 pour les amateurs de voitures anciennes.

Mai

Samedi 8.....Commémoration de la fin de la guerre 39/45
Jeudi 13 au dimanche 16 ..Exposition l'Art à la Cave et au jardin
Jeudi 27Repas de la belote de l'Amicale des retraités
Samedi 29....Triathlon Avenir et Open - Coteaux du Vendômois
Dimanche 30..3^e triathlon longue distance - Coteaux Vendômois

**Votre prochaine Brève sortira fin avril
Transmettez vos infos avant le 12 avril**

Agenda Associations

Bibliothèque municipale

. **Mercredi 2 mars à 17h** : heure du conte avec le raconte-tapis "La petite chenille qui faisait des trous"
. **Mercredi 10 mars à 10h** : lecture d'albums pour les tout-petits
. **Judi 18 mars à 17h** : lecture d'album pour enfants à partir de 3 ans
. **Judi 18 mars à 20h** : conférence par Madame Martin, orthophoniste : "Le plaisir de la lecture de 0 à 6 ans"
. **Mardi 6 avril** : heure du conte

Une valise d'albums pour les enfants de 6 mois à 3 ans est prêtée par la Direction de la Lecture Publique dès le début mars jusqu'à la mi-avril.

Activités au plan d'eau

Club Pêche et Nature : les mercredis 13h30- 17h30
Ecole de pleine nature : les mercredis 13h30- 17h00
Voile sportive et entraînements régates : les samedis (14h30 -17h) à partir du 27 février et tous les samedis de mars, avril, mai et juin en période scolaire
Cours initiation adultes (10h/12h30) les 27/02, 7/04, 29/05 et 19/06
Dimanche 2 mai : Régate interdépartementale 37/41 **optmist/solitaire**
Vacances de Pâques : Stages Sports de Nature et Sciences – Stages initiation voile (7/11ans) et (12/15ans) : du 6 au 9 et du 12 au 16 avril (9h à 17h)

Renseignements – Base nautique : 02 54 72 87 17

Magie

La Cantine scolaire propose un **spectacle de magie "Mister John Magic dance" le 13 mars** à la salle des fêtes, dans le cadre de son financement complémentaire.



Mister John et ses partenaires ont des références : primés au concours "Cannes Magic Festival 2007" et sélectionnés au concours "Lary d'or 2007" et au "Championnat de France de Magie 2009". Ils ont participé à la finale "Incroyable talent 2008" et à l'émission "Le plus grand cabaret du monde". Réservation possible (surveillez votre boîte aux lettres).

Le comité des fêtes informe qu'à son grand regret, il n'organisera pas son bal cette année. Il accueille toujours avec plaisir les bonnes volontés et les idées nouvelles.

Musique

L'harmonie de Villiers propose le **Concert Festillesime 41** avec le **Quatuor de Cors de Paris** le dimanche 21 mars à 17h en l'église Saint-Hilaire de Villiers.



Cet ensemble composé de quatre solistes d'orchestres nationaux jouera non seulement le cor d'orchestre, mais aussi le cor des alpes. Il fera découvrir ces instruments magnifiques à travers des œuvres variées à la portée de tous. L'harmonie de Villiers participera elle aussi à ce rendez-vous musical de printemps. Un RDV insolite et exceptionnel et un moment de plaisir à ne pas manquer !
Droit d'entrée : 9€ (5€ pour enfants de - 12 ans).

Infos Villiersoises

Villiers-sur-Loir sous la neige

C'est l'humour de la nature que de se moquer des considérations sur le réchauffement climatique, car nous venons de vivre 2 hivers rigoureux, marquant les saisons...



3 épisodes neigeux récents ont demandé des réactions rapides pour traiter les 25 km de voie publique à racler et saler (7 tonnes de sel) et rendre praticables les principales routes dès le matin. Merci aux agents communaux pour leur dévouement et disponibilité même de nuit.

Maisons fleuries

Bravo à Monsieur et Madame Germain, lauréat 2009 des maisons fleuries, ainsi qu'aux autres villageois récompensés pour leur goût et leur art à embellir leur jardin ; ils ravissent nos yeux, répandent lumière et beauté autour d'eux. Merci pour l'encouragement qu'ils offrent à tous, et que les graines de leur savoir puissent essaimer au gré du vent, sur nos places et dans nos rues !

Ecole

Face à la diminution des effectifs de l'école depuis 2 ans, la fermeture de la 6^{ème} classe a été programmée par l'Inspection d'Académie. Le Conseil municipal de Villiers a réagi en votant à l'unanimité le gel de cette décision jusqu'au mois de juin 2011.

Point sur les travaux de la mairie

Les travaux se terminent au soulagement de ses occupants... qui ont vécu dans le bruit et la poussière. Le secrétariat sera rénové pendant l'été. Vous aurez l'occasion de visiter les lieux pour les élections régionales, avant l'inauguration officielle prévue en mai.

Gendarmerie

La brigade de Vendôme est fermée depuis le 31 janvier 2010 et notre commune est maintenant rattachée à celle de Montoire-sur-le-Loir, sous le commandement du major Bulidon. Désormais, si vous devez contacter la gendarmerie, les coordonnées sont les suivantes : 18, avenue de la Paix 41800 Montoire, Téléphone : 02.54.86.45.10
Horaires d'ouverture : tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 18h du lundi au dimanche inclus.

Pour recevoir directement la Brève sur votre ordinateur, merci de nous transmettre votre adresse mail à : mairie.villiers-sur-loir@wanadoo.fr